

Chers collègues,

Même si le contexte de cette rentrée maintient son lot d'incertitudes et nous invite à certaines précautions, je souhaite à toutes et tous une année scolaire plus sereine, tournée vers le partage et les réflexions collectives, vers le dépassement des défis majeurs annoncés, pour garder l'espoir inhérent à nos missions éducatives. Je souhaite également la bienvenue aux entrants dans le métier, lauréats des concours de recrutement, ainsi qu'aux enseignants arrivant dans notre académie.

Je salue à nouveau votre mobilisation adaptative tout au long de la crise sanitaire au cours de laquelle nous avons su relever le défi de la continuité pédagogique malgré des conditions d'enseignement fortement impactées par les protocoles sanitaires exigeants. Nous pouvons être fiers de cette réussite collective et je tiens à remercier vivement chacun d'entre vous.

Cette année scolaire sera marquée par des évolutions essentiellement dans les domaines (encadrés ci-après) : de la formation, de la certification, des projets pédagogiques et des contenus disciplinaires.

La mise en œuvre de la spécialité « éducation physique culture et pratiques sportives » dans les lycées généraux, ainsi que l'unité facultative des métiers du sport dans les LP, seront également des avancées majeures pour notre discipline.

La remobilisation des jeunes dans nos associations sportives représente un sujet de préoccupation important pour leur équilibre, leur réussite, les dynamiques engendrées et tous les enjeux liés à cette modalité de pratique.

### EPS et PROTOCOLE DE RENTREE

La situation sanitaire nous conduit à appliquer le protocole de **niveau 2** qui indique :

- Que tous les élèves peuvent suivre les cours en présentiel
- Le port du masque est obligatoire en intérieur
- Les activités physiques sont autorisées en extérieur et en intérieur. Les sports de contact sont interdits en intérieur. L'utilisation des vestiaires est possible dans le respect du protocole général.
- Les regroupements, croisement et brassage d'élèves sont à éviter.

Ces dispositions sont susceptibles d'évoluer, chaque modification sera relayée dès sa publication sur le site académique de l'EPS.

### DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

F. initiale : nous accueillons cette année neuf professeurs stagiaires, et la réforme des master MEEF nous conduit également à intégrer 13 contractuels alternants et 5 stagiaires SOPA.

FC : Le bilan de la formation continue 2020-21 est très positif pour notre discipline compte tenu des restrictions imposées par le contexte sanitaire. Près de 350 journées stagiaires ont pu être mises en œuvre, mais les stages annulés n'ont pu être reportés sur cette année.

Suite à l'enquête de recueil de besoins publiée en mars dernier, un nouveau plan de formation 2021-22 propose :

- 8 stages en inscription individuelle de 2 jours dans les 5 champs d'apprentissage développés dans les activités supports suivantes : danse, yoga, cross-training, condition physique, différenciation-évaluation, Ultimate, CO, savoir-nager.
- 5 modules d'accompagnement thématique : santé-bien être, santé-condition physique, champ d'apprentissage : quelles évolutions professionnelles, tutorat, enseignement de spécialité.
- 1 ERR : enseignement par compétences, créer des situations complexes.

Enfin, la formation de préparation au concours de l'agrégation interne.

Vous trouverez très prochainement une présentation des formations sur le site disciplinaire ainsi que les modalités d'inscription.



## PROJETS PEDAGOGIQUES, CERTIFICATION

Nous poursuivons la mise en œuvre des réformes qui permettent davantage d'espace d'initiatives et d'innovations pour les équipes d'enseignants en conciliant un cadre national qui fixe les enjeux et attendus, et des marges d'adaptations locales à investir pour répondre au mieux aux caractéristiques et besoins des élèves. Ainsi, la rénovation des projets pédagogiques se poursuivra dans les collèges et les lycées, en s'appuyant sur les textes de référence.

Dans les lycées, la nouvelle certification des CAP et LGT a été éprouvée lors de cette session 2021, mais le plus souvent en intégrant les adaptations dues au contexte sanitaire, et nous ne pouvons pas réellement en faire un bilan éclairé. Les bacs professionnels seront à leur tour rénovés pour la session 2022, nous poursuivons donc l'écriture puis la validation des référentiels rénovés que chaque équipe doit envoyer à l'inspection pédagogique. Pour cette année de transition, tous les référentiels qui ont été rendus conformes par la double lecture peuvent être utilisés pour les examens, puis un avis définitif sera communiqué par la commission académique qui se réunira à nouveau le 16/09.

	Textes de référence examens Session 2022
<b>CAP</b>	Programme 1ère et 2ème année Arrêté du 3-4-2019 - JO du 9-4-2019, BOEN spécial n°5 du 11 avril 2019 et annexe Epreuves, AFLP et référentiels Circulaire du 17-7-2020, BOEN n°31 du 31 juillet 2020 et annexe 1 (CCF), annexe 2 (EPO)
<b>Bac pro</b>	Programme seconde, première et terminale Arrêté du 3-4-2019 - JO du 9-4-2019, BOEN spécial n°5 du 11 avril 2019 et annexe Epreuves et AFLP Arrêté du 17-6-2020 - JO du 5-7-2020, BOEN n°30 du 23 juillet 2020 et annexe X Modalités d'évaluation et référentiels Circulaire du 20-12-2020, BOEN n°4 du 28 janvier 2021 et annexe 1 (CCF), annexe 2 (EPO)
<b>Bac GT</b>	Programme seconde, première, terminale Arrêté du 17-1-2019 - JO du 20-1-2019, BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019 et annexe 1 Epreuves, AFL et référentiels Circulaire n°2019-129 du 26-9-2019, BOEN n°36 du 3 octobre 2019 et annexe 1 (CCF), annexe 2 (EPO) Modifications juillet 2021 Décret no 2021-983 du 27 juillet 2021 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives au baccalauréat général et au baccalauréat technologique ; • Arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ; • Note de service du 29 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022

## EDUCATION PHYSIQUE SANTE CONDITION PHYSIQUE

Cette rentrée est marquée par la nécessaire adaptation de nos contenus pour tenir compte des retards induits par la crise sanitaire. Au-delà de déficits avérés dans les apprentissages, cette pandémie a augmenté l'inactivité des jeunes et a dégradé leur hygiène de vie, elle s'accompagne d'une augmentation des IMC et d'un affaiblissement de leur condition physique. Il paraît plus que jamais indispensable de bien identifier les besoins de nos élèves afin de proposer les remédiations les plus ajustées.

A cet effet, le groupe académique « EPS-santé-condition physique » a travaillé tout au long de l'année précédente pour vous proposer des ressources et outils permettant de situer les élèves sur les registres de sédentarité et de condition physique. Les ressources proposées comportent 4 volets : questionnaire activité physique/sédentarité ; tests de condition physique étape 1 ; tests étape 2 ; propositions innovantes (en projet pour 2022). Chaque enseignant pourra se saisir de cet important sujet en utilisant les outils proposés pour affiner les diagnostics des ressources de leurs élèves et **mieux adapter leurs contenus d'enseignement, soit en proposant des séquences dédiées aux remédiations, soit en complétant d'éléments de gestion de sa vie physique les leçons et séquences d'une APSA support programmée.**

Ce projet Académique s'adresse à tous les niveaux d'enseignement, avec une focale sur les niveaux 6<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup> pour identifier les profils en début de parcours collège et lycée permettant d'accompagner la formation, et de faire des suivis de cohorte. Le niveau 5<sup>ème</sup> est également intéressant pour construire les parcours de formation du cycle 4 à partir d'éléments tangibles. Ces tests de condition physique portent un triple enjeu :

- De prise de conscience par les élèves et leur famille du niveau de ressources disponibles et des liens avec leur santé, pour être plus actifs dans leur processus de développement ;
- D'identification des besoins de chacun de nos élèves pour préciser leur profil et adapter nos contenus ;
- D'un positionnement de notre discipline aux cotés des évaluations de maths et français sur un sujet tout aussi important et préoccupant ; ainsi qu'une meilleure visibilité des objectifs généraux de l'EPS.

A l'échelle Académique, si la profession s'empare largement dès la rentrée de ces ressources et outils, nous pourrions faire un réel état des lieux de la situation, mettre en œuvre les ajustements nécessaires, donner peut-être une dimension nationale à ce travail collaboratif né d'un besoin exprimé par la profession. Un outil informatique académique de recueil de données vous sera proposé prochainement. L'ensemble des documents sont disponibles sur le site académique d'EPS du Limousin : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/eps/spip.php?article741>